



SEANCE DU BUREAU

22 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, **le 22 avril**, les membres du bureau communautaire de la Communauté de communes de Charente Limousine, se sont réunis sur convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L5211-10 du Code Général des collectivités territoriales et au vu de la délibération du 15 avril 2026 donnant délégations au Président et bureau communautaire.

Ordre du jour

1. **Autorisation de signature d'une convention de financement de travaux pour l'aire d'accueil de Terres-de-Haute-Charente**
2. **Marché à procédure adaptée. Travaux FDAC 2024-2027. Attribution et autorisation de signature des marchés.**
3. **Dispositif d'intervention financière dans le cadre de l'amélioration de l'habitat – engagement des aides**
4. **Dispositif d'intervention financière dans le cadre de l'amélioration de l'habitat – paiement des aides**
5. **Individualisation aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE)**
6. **Individualisation des aides au classement des hébergements touristiques**
7. **Individualisation des aides à la labellisation Accueil Vélo**
8. **Aide aux associations : validation de l'octroi d'une subvention**

Contrôle du quorum

Présents : Benoit Savy, Fabrice Point, Eric Pinaud, Philippe Bouyat, Fabrice Audoin, Nathalie Landrevie, Benoit Gagnadour

Excusés : Sandrine Précigout, Manuel Desvergne, Jean-Noël Dupré

1. Autorisation de signature d'une convention de financement de travaux pour l'aire d'accueil de Terres-de-Haute-Charente

Del2026_

La communauté de communes dispose d'un terrain familial situé à Confolens, ainsi que d'une aire d'accueil située à Terres de Haute-Charente. Ces équipements sont gérés par le Syndicat Mixte pour l'Accueil des Gens du Voyage en Charente (SMAGVC), auquel la Charente Limousine adhère.

Des travaux d'amélioration et de mise aux normes de l'aire d'accueil de Terres de Haute-Charente ont été réalisés. Ces travaux étaient estimés à 132 000 euros, financés par un dispositif Etat à hauteur de 76 834,80 euros.

Comme ses statuts le prévoient, le SMAGVC sollicite la Communauté de communes de Charente Limousine pour une contribution exceptionnelle à hauteur de 33 511.92 euros. Cette contribution fera l'objet de la signature d'une convention financière entre le SMAGVC et la Communauté de communes de Charente Limousine.

Après en avoir délibéré, merci de bien vouloir :

APPROUVER le versement d'une contribution exceptionnelle d'un montant de 33 511,92 euros relative à la réfection de l'aire d'accueil de Terres de Haute-Charente,

AUTORISER le Président à signer tous les documents se rapportant à cette présente décision.

Voix pour	7	Voix contre		Abstentions	
------------------	---	--------------------	--	--------------------	--

2. **Marché à procédure adaptée. Travaux FDAC 2024-2027. Attribution et autorisation de signature des marchés.**

Del2026_

Vu l'avis de la CAO en date du 29 avril 2024

La présente délibération porte sur la validation d'un programme d'entretien des voiries communales, dans le cadre du programme FDAC 2024-2025, prolongé pour la période 2026-2027.

Le présent marché porte sur la conclusion d'un accord-cadre, visant à établir les règles relatives à l'émission des bons de commande pour la réalisation des travaux d'entretien des voies.

L'accord-cadre est conclu sans minimum et avec un montant maximum de 1 400 000 euros HT de commande pour chacun des lots pour la durée totale d'exécution, comprenant donc la période de reconduction.

L'accord-cadre est divisé en 2 lots (lot n°01 : partie nord / lot n°02 : partie sud) faisant chacun l'objet d'un accord-cadre distinct.

Le lot 1 partie nord a été attribué à l'entreprise STPR.

Le lot 2 partie sud a été attribué à l'entreprise Labbe TP.

Le règlement de consultation prévoit la reconduction de l'accord-cadre 1 fois pour une période de 2 ans. Il vous est donc proposé de reconduire le marché pour les lots 1 et 2 pour la période 2026-2027.

Après avoir pris connaissance des éléments décrits ci-avant, merci de bien vouloir :

VALIDER l'attribution des marchés du FDAC 2024-2025 à l'entreprise STPR pour le lot 1 et Labbe TP pour le lot 2

AUTORISER la reconduction de l'accord-cadre pour la période 2026-2027,

AUTORISER le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer les marchés et bons de commande se rapportant à la présente décision.

Voix pour	7	Voix contre		Abstentions	
------------------	---	--------------------	--	--------------------	--

3. Dispositif d'intervention financière dans le cadre de l'amélioration de l'habitat – engagement des aides

Del2026_

Vu les statuts de la Communauté de communes de Charente Limousine et notamment sa compétence en matière d'habitat ;

Vu la délibération Del2023_060 du 6 avril 2023 instaurant le dispositif d'intervention financière dans le cadre de l'amélioration de l'habitat ;

Vu la délibération Del2023_165 du 29 novembre 2023 approuvant l'extension du dispositif d'aides à tout le territoire Charente Limousine ;

Vu les délibérations Del2024_042 et 2024_195 relatives au règlement d'intervention des aides financières dans le cadre de l'habitat

Considérant la réglementation de l'Anah ;

Considérant les dossiers engagés par l'Anah ;

Pour rappel, ce dispositif a pour objectif d'apporter une aide financière supplémentaire à celle de l'ANAH afin de :

- Favoriser la rénovation énergétique des logements
- Lutter contre l'habitat indigne et très dégradé
- Adapter les logements pour les personnes à mobilité réduite – maintien à domicile
- Favoriser le développement d'une offre locative sociale privée répondant aux besoins actuels et favorisant la réhabilitation des logements vacants

Il convient de vous prononcer sur l'attribution des aides pour les 5 dossiers suivants :

Ces sommes pourront être modifiées au vu de la participation Anah et des prestations réellement facturées dans la limite du montant prévisionnel accordé.

NOM	PRENOM	COMMUNE	TYPE INTERVENTION	TRAVAUX SUBVENTIONNABLES	PRIME CCCL
XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	AMBERNAC	Logement décent	64 052,27 €	3 000,00 €
XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	BRILLAC	Rénovation globale	34 020,01 €	2 000,00 €
XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	CHAMPAGNE MOUTON	Autonomie	5 998,18 €	800,00 €
XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	ST LAURENT DE CERIS	Autonomie	7 883,64 €	800,00 €
XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	VITRAC SAINT VINCENT	Autonomie	5 999,00 €	800,00 €

Après en avoir délibéré, il vous est proposé de :

ACCEPTER d'engager la somme de 7 400 € comme décrit ci-dessus ;

AUTORISER le président à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Voix pour	7	Voix contre		Abstentions	
------------------	---	--------------------	--	--------------------	--

4. Dispositif d'intervention financière dans le cadre de l'amélioration de l'habitat – paiement des aides

Del2026_

Vu les délibérations Del2024_042 et 2024_195 relatives au règlement d'intervention des aides financières dans le cadre de l'habitat.

Vu les dossiers de paiement réglés par l'ANAH à ce jour et les ajustements nécessaires à réaliser pour en respecter les montants :

NOM	PRENOM	COMMUNE	TYPE INTERVENTION	TRAVAUX SUBVENTIONNABLES	PRIME CCCL
XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	CHIRAC	Rénovation énergétique	33 079,33 €	2 000,00 €
XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	LE BOUCHAGE	Autonomie	5 901,05 €	800,00 €

Après en avoir délibéré, il vous est proposé de :

ACCEPTER de mandater les aides comme décrit ci-avant pour un montant total de 2 800 € ;

AUTORISER Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Voix pour	7	Voix contre		Abstentions	
-----------	---	-------------	--	-------------	--

5. Individualisation aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE)

Del2026_

Vu la délibération du 9 avril 2025 concernant la mise en place d'une aide à l'achat de vélo à assistance électrique.

Rappel du contexte :

La communauté de communes de Charente Limousine a mis en place un dispositif d'aide à l'achat d'un VAE pour les habitants du territoire et sous condition de ressources.

La participation financière de la Communauté de communes de Charente Limousine est fixée entre 100 et 1000 € en fonction du ratio fiscal du foyer et du type d'équipement concerné.

Il vous est proposé de donner une suite favorable à la demande d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique :

Bénéficiaire	Commune de résidence	Aide proposée au vu du quotient familial
XXXXXXXXXXXX	MONTEMBOEUF	500 €
XXXXXXXXXXXX	ALLOUE	700 €

Après en avoir délibéré, merci de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'individualisation de la demande d'aide présentée ci-avant au titre des demandes d'aide à l'achat d'un VAE,
- **AUTORISER** le Président à signer tous les documents se rapportant à cette présente décision.

Voix pour	7	Voix contre		Abstentions	
-----------	---	-------------	--	-------------	--

6. Individualisation des aides au classement des hébergements touristiques

Del2026_

Vu la délibération 2025_067 du 9 avril 2025 concernant la mise en place d'une aide au classement des hébergements touristiques.

Rappel du contexte :

La communauté de communes de Charente Limousine a mis en place un dispositif d'aide au classement des hébergements touristiques dans le but de qualifier l'offre touristique du territoire.

La participation financière de la Communauté de communes de Charente Limousine est limitée à 50% du coût du classement plafonné à 100€ par hébergement classé.

Il vous est proposé de donner une suite favorable aux demandes d'aide au classement suivantes :

Bénéficiaire	Établissement	Commune de résidence	Aide allouée
Cathelijne WASSENAAR	2 gîtes ruraux - Le Douvet (Suris)	Terres-de-Haute-Charente	183,50€

Après en avoir délibéré, merci de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'individualisation des demandes présentées ci-avant au titre des demandes d'aide au classement des hébergements touristiques
- **AUTORISER** le Président à signer tous les documents se rapportant à cette présente décision.

Voix pour	7	Voix contre		Abstentions	
------------------	----------	--------------------	--	--------------------	--

7 Individualisation des aides à la labellisation Accueil Vélo

Del2026_

Vu la délibération Del2025_068 du 9 avril 2025 concernant la mise en place d'une aide à la labellisation Accueil Vélo des hébergeurs touristiques du territoire.

Rappel du contexte :

La communauté de communes de Charente Limousine a mis en place un dispositif d'aide à la labellisation Accueil Vélo des hébergeurs touristiques du territoire, et ce, dans l'objectif de qualifier et d'adapter l'offre d'hébergement en fonction des besoins des cyclotouristes, nombreux sur le territoire. Le dispositif permet la prise en charge de 80% du montant du coût de la labellisation, plafonnée à 160€.

Il vous est proposé de donner une suite favorable aux demandes d'aide à la labellisation Accueil Vélo suivantes :

Bénéficiaire	Etablissement	Commune de résidence	Aide allouée
Marie-Anne LE SOURD	Village Vacances	Manot	160€

Après en avoir délibéré, merci de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'individualisation de la demande d'aide présentée ci-avant au titre de l'aide à la labellisation ACCUEIL VELO
- **AUTORISER** le Président à signer tous les documents se rapportant à cette présente décision.

Voix pour	7	Voix contre		Abstentions	
------------------	----------	--------------------	--	--------------------	--

8. Aide aux associations : validation de l'octroi d'une subvention

Del2026_

Il convient de vous prononcer sur l'attribution d'une subvention pour l'année 2026 aux associations suivantes :

Association La Mussette : 1 000€

Après en avoir délibéré, il vous est proposé de :

- **DECIDER** d'octroyer la subvention présentée ci-avant ;
- **AUTORISER** le Président à signer tous les documents relatifs à cette décision.

La présente délibération du Bureau Communautaire peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans les deux mois de sa publication, devant le tribunal administratif de Poitiers

Voix pour	7	Voix contre		Abstentions	
------------------	----------	--------------------	--	--------------------	--